

VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

# VICTIME DE VIOLENCES : DES SOLUTIONS EXISTENT



## EN CAS D'URGENCE

appelez le 17 (police secours)  
ou le 112 depuis un portable,  
le 18 (pompiers),  
le 15 (SAMU) ou le 114 par SMS



**BOULOGNE-  
BILLANCOURT**



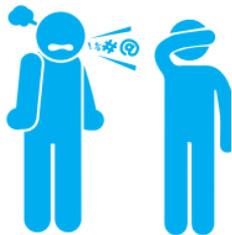
[boulognebillancourt.com](http://boulognebillancourt.com)



# VOUS ÊTES VICTIME DE VIOLENCES ? VOUS ÊTES TÉMOIN DE VIOLENCES ?

## Vous êtes victime de violences si par exemple

Vous êtes dévalorisé, méprisé, on vous fait du chantage, vous isole, vous menace, vous agresse, vous fait peur. On vous promet de ne plus recommencer et de changer...



**Vous n'êtes pas responsable des violences que vous subissez !**  
Parlez-en à vos proches, à vos collègues, aux représentants du personnel sur votre lieu de travail, à une association...

## Dénoncer les faits pour permettre de vous protéger

- **Il est fortement recommandé de porter plainte.** Signalez rapidement les faits au commissariat de police.
- **Si vous ne souhaitez pas porter plainte,** vous pouvez vous faire accompagner par des intervenants spécialisés à la Maison du droit.
- **Faites enregistrer les faits par un procès-verbal auprès de la police.** Demandez un récépissé et conservez-le.
- **Faites constater les violences par un médecin** (coups, blessures, traumatismes psychologiques...), demandez un certificat médical et conservez-le.

- **Signalement en ligne** : vous pouvez signaler en ligne 24h/24, les violences dont vous êtes victime via ce lien : [service-public.fr/cmi](https://service-public.fr/cmi)



## Vous voulez venir en aide à une personne victime de violences

- Si une victime s'est confiée à vous, ne banalisez pas les faits.
- Rappelez-lui qu'elle n'est pas responsable de ce qu'elle a subi et que ces violences sont punies par la loi.
- Faites preuve d'empathie, de compréhension et de solidarité.
- Composer le **3919** pour avoir des conseils.



## Que dit la loi ?

- La violence peut être de toute nature, sexuelle, physique (coups, brûlures), verbales, psychologiques (humiliation, isolement), économiques (refus de laisser travailler, revenus confisqués), administratives (confiscation des papiers d'identité), Cyber violences (mails insultants, insultes sur les réseaux sociaux.)
- Il y a contrainte lorsque l'agresseur use de pressions physiques ou morales.
- Il y a menace lorsque l'agresseur annonce des représailles en cas de refus de la victime.

# [ FAITES-VOUS ACCOMPAGNER ]

 En parler c'est déjà agir



## 3919 GRATUIT ET ANONYME

numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, aux témoins et aux professionnels 24h/24h 7/7  
Informations utiles sur le site : [arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr)



### Le commissariat de la Police nationale

#### En cas d'urgence le 17

24, avenue André-Morizet

Un agent spécialement formé à l'écoute vous orientera et vous aidera dans vos démarches. Vous pourrez aussi porter plainte.



### S'informer sur ses droits

#### LA MAISON DU DROIT ET LE CIDFF

(Centre d'information sur les droits des femmes et de la famille)

**01 55 18 51 00 - 35, rue Paul-Bert**

Lundi 9h-13h / 14h-17h30

Mardi, jeudi et vendredi 9h-12h30 / 14h-17h

Mercredi 9h-12h

Des juristes et une psychologue sont présents pour vous accueillir et vous conseiller gratuitement, sur rendez-vous.



### Se mettre à l'abri

#### FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES - FVV92

**01 47 91 48 44 - Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30**

Ce dispositif départemental d'accueil et d'écoute vous redirigera vers la structure d'accueil pouvant vous mettre en sécurité ainsi que vos enfants.

# [CONTACTS UTILES]

## EN PARLER C'EST DÉJÀ AGIR

**39 19**

**NUMÉRO D'ÉCOUTE NATIONAL DESTINÉ  
AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES**  
24h/24 [arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr)

**17**

**COMMISSARIAT DE POLICE NATIONALE**

**01 46 10 95 00**

**Service des Solidarités Territoriales n°8**  
Accueil et orientation complète des victimes  
76, boulevard de la République

**119**

**ALLO ENFANCE MALTRAITÉE**  
24/24 appel gratuit

**01 55 18 47 48**

**CCAS - Centre Communal d'Action Sociale**  
Lieu d'accueil, d'information et d'orientation  
Bâtiment Delory - 24 bis, avenue André-Morizet

## S'INFORMER SUR SES DROITS

**01 47 21 66 66**

**ADAVIP 92**  
Informations juridiques, consultations  
psychologiques, aide sociale pour les victimes

**01 55 18 51 00**

**CIDFF 92**  
(Centre d'Information sur les Droits des Femmes  
et des Familles) à la Maison du droit  
RDV avec une juriste, du lundi au vendredi  
et une psychologue, le mardi.

**0800 05 95 95**

**VIOLS FEMMES INFO**  
CFCV Collectif Féministe Contre le Viol

**01 55 69 17 67** **ORDRE DES AVOCATS  
DES HAUTS-DE-SEINE**

**facealinceste.fr** **FACE À L'INCESTE**

**SERVICES MÉDICAUX**

**01 49 09 50 00** **AP-HP AMBROISE PARÉ**  
Prise en charge et soin médicaux  
9, avenue Charles de Gaulle

**01 43 80 44 40** **CPIV**  
Centre du psychotrauma de l'institut victimologie

**01 47 10 79 00** **CENTRE MÉDICO JUDICIAIRE (CMJ)**  
de l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches  
Accueil et accompagnement médical, social  
et juridique des victimes, possibilité de porter  
plainte.

**SE METTRE À L'ABRI**

**01 47 78 81 75** **L'AFED** - Association pour les Femmes  
en Difficulté des Hauts-de-Seine

**01 47 33 09 53** **L'ESCALE** - Centre d'accueil et d'hébergement  
pour les femmes victimes de violences conjugales

**SERVICES DISPONIBLES SOIR/ NUIT/ WEEK-END/ JOURS FÉRIÉS**

**01 46 45 20 20** **CENTRE FLORA TRISTAN**

**115** **NUMÉRO D'URGENCE SOCIALE**